



NAO 2012 :

1^{ère} réunion... le 08/01/13

Janvier 2013

Des statistiques intéressantes, voire surprenantes !

Comme traditionnellement, depuis notre 1^{ère} demande en 2007, la Direction nous remet le bilan chiffré de divers accords locaux et nationaux, quelques unes des évolutions salariales, plus celle de l'effectif :

➤ **Egalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes.**

Côté « promotions », même si la Direction se targue de réussir l'équilibre parfait avec 38 femmes et 38 hommes promus, on se rend vite compte que, comme les années précédentes, dans la catégorie « encadrement », le retard reste chronique : sur les **25 promotions « cadres », seulement 8 femmes** en ont bénéficié !

Ce n'est donc pas la ritournelle habituelle, comme quoi « *l'amélioration sera longue !* », qui pourra nous faire changer d'avis → cette défense, loin d'être un argument, n'est plus acceptable et nous la rejetons car, depuis que les mesures sur l'égalité professionnelle existent, constater une nouvelle fois un tel écart relève vraiment de l'anormal.

Cela explique sans doute pourquoi, au niveau du % de femmes cadres, la Cepal se trouve être le plus mauvais élève des Caisses d'Ep avec un score de 23 % face à une moyenne de 34,5 % et une progression Cepal 2011 de + 0,7 % contre +1,5 % pour celle de la Branche.

➤ **Compte Epargne Temps.** Le tableau ci-dessous permet d'avoir une vue précise de l'utilisation du CET :

- l'année 2009 est atypique car couverte par un accord gestion anticipée des départs (*abondement CET = 6 mois*),
- l'accroissement important au cours de ces 4 dernières années du nombre de jours épargnés laisse à penser que les salariés préparent activement des solutions de départ anticipé,
- l'accroissement du nombre de comptes ouverts peut aussi être le témoin des difficultés que rencontre parfois le Personnel pour prendre ses congés au cours de l'année de référence.

	2009	2010	2011	2012	2009 / 2012
Nb de CET	471	469	550	571	+ 21 %
Nb de Jours épargnés	14 485	15 881	20 266	23 722	+ 63 %
Nb moyen de jours épargnés	30,7	33,9	36,9	41,5	+ 35 %
Nb Salariés ayant utilisé le CET pour un congé de fin de carrière	38	20	5	18	- 52 %
Nb de jours utilisés	4893	1606	599	1954,5	- 60 %
Nb moyen de jours utilisés par salarié	129	80	120	108	- 16 %

➤ **Déplacements professionnels** : sur les 10 premiers mois de 2012, **348 salariés** ont perçu des indemnités de grands déplacements pour des montants allant de **10 à 2 111 €** pour un total de **52 368 €** (*sur la même période de 2011, l'indemnisation concernait 347 personnes pour un montant de 56 560 €*).

La réduction de ce poste, qui s'élevait à 71 836 € pour 399 salariés en 2010, semble confirmer la volonté de la Direction de moins faire déplacer les salariés avec, notamment, des formations se situant au plus près de leur domicile, d'où l'accélération des E-learning au cours de ces dernières années.

➤ **CESU** : Au cours des 3 derniers exercices, le cumul des 2 commandes annuelles avoisine les **13 000 titres** pour un budget d'environ **72 000 €** laissant croire qu'un certain plafonnement de cette activité est atteint.

➤ **Médailles du travail** : en 2012, **93 900 €** ont été versés à **129 salariés** (*Pour mémoire en 2011, 98 salariés se répartissaient 71 200 €*)

➤ **Mobilités géographiques** : sur les 10 premiers mois de 2012, entre les remboursements de frais kilométriques, de déménagements, d'hébergements et des primes de mobilité et d'installation, la CEPAL a versé **446 621 €** (*contre 372 397€ en 2011*). Cela confirme l'importance pour la Direction de la mobilité professionnelle.

➤ **Remplacements de longue durée** : sur les 10 premiers mois de 2012, **60 salariés** ont perçu **64 924 €** au titre du complément de rémunération alloué lors d'un remplacement sur un poste de niveau supérieur.

(*Pour info en 2009 et 2010, en moyenne l'indemnisation était d'environ 75 000 € et concernait 78/75 personnes ; en 2011 c'était 73 000 € pour 62 salariés*). Soit une baisse sur 4 ans de 14 % en nb de personnes et de 13 % en indemnités.

➤ **Prime de transports** : Pour 2012, **16 268 €** ont été versés au titre du remboursement des frais d'abonnement à un transport public. (*contre 11 573 € en 2009 soit une progression de 28 % en 4 ans*).

➤ **Mobilité interentreprises** : Depuis début 2012, ce sont **14 807 €** de frais de déménagement et **27 561 €** d'indemnités de double résidence qui ont été versés (*en 2011, c'était respectivement 12 500 € et 8 200 €*).

→ La Direction doit nous communiquer le nombre de personnes concernées par ces mesures.

☞☞☞ Réponses supplémentaires...

En plus de ces données traditionnelles, le SPBA/CGT en avait demandé quelques autres, non pas pour embêter la Direction, qui maugère souvent à l'envi sur ce type de requête, mais pour mieux comprendre comment les salariés appréhendent les accords mis en place et surtout comment ils s'en servent.

Pour le SPBA/CGT, il est important de savoir si l'accord va dans le bon sens, si des lacunes sont apparues, afin de les gommer, et de savoir quelles améliorations cette analyse supplémentaire peut nous suggérer...

- **Les mesures individuelles** : (augmentations et primes) elles existent depuis 7 ans.

Nb de mesures individuelles perçues (hors garantie salariale)	0	1	2	3	4	5	6	7
Nb de salariés concernés	9,9 %	16,3 %	18 %	15 %	15,8 %	14,2 %	7,3 %	3,3 %

En prenant la norme d'avoir au moins une mesure individuelle tous les 3 ou 4 ans, on constate ici que plus d'1/4 des Cepaliens sont en deçà. Il y a même **10 %** des collègues qui n'ont eu aucune augmentation individuelle depuis le début de cette mise en place. → Cela ne peut nous satisfaire !

- **Les baisses de classification** :
10 baisses de classification sur 2012, dont 8 à la demande des salariés

- **Les temps partiels** :
Sur les 163 temps partiels existants, **99** ont leur **contrat à durée indéterminée**.
Sur les **64 à durée déterminée**, 6 sont en mi-temps thérapeutique.

- **PEE et CET** :
Peu de collègues utilisent leurs fonds déposés sur leur PEE afin d'alimenter le CET : seules **7 personnes** (dont 5 TM4) l'ont fait en 2012 ; certainement dans un but de départ anticipé car elles ont toutes plus de 50 ans,

Elle nous informe également que la globalité des mesures individuelles représente 1,5 % de la masse salariale :

→ augmentations individuelles : **413 000 €** ; promotions : **236 000 €** ; primes et autres mesures individuelles : **116 000 €**

Le SPBA/CGT a souhaité aborder le respect des accords existants, notamment :

- Dans l'accord « mobilité professionnelle », la prime de mobilité doit être calculée selon l'option la plus favorable entre « Itinéraire conseillé » et « Itinéraire autoroute » du site « Via Michelin ».
- Lors de la NAO 2009/2010, la Direction avait convenu de servir à tous les nouveaux entrants CDI issus d'un CDD une prime de mobilité (si nomination éloignée de plus de 30 km ou 35 mn) ou une indemnisation kilométrique dans la limite de 4 000 €.

Ces 2 textes ne semblent pas être toujours appliqués, aussi nous demandons la régularisation des personnes concernées. De même, nous avons demandé qu'une procédure, simple et connue de tous, permette aux personnes à temps partiel de choisir ou de modifier leur contrat afin de bénéficier (ou non) de jours RTT.

→ Pascal POUYET s'est engagé à ce que les textes signés soient effectivement appliqués.

Ensuite, la Direction a poursuivi l'ordre du jour concernant :

- La reconduction de l'accord du congé de fin de carrière qui s'est éteint le 31/12/12 → sachant qu'aucun salarié n'a utilisé la possibilité ouverte par celui-ci.
Nous n'étions pas signataires, avons mis le doigt sur les freins contenus par cet accord... donc ce bilan ne nous surprend guère !
- La négociation du nouvel accord d'Intéressement 2013/2015 avant le 30/06/13. Un calendrier de négociation a été établi : les 12/04 et 17/05 après-midis à Clermont et le 31/05 à Limoges.
Elle nous a également fait savoir qu'elle souhaiterait rencontrer chaque OS individuellement afin de recueillir nos propositions sur ces sujets : outre le fait qu'il s'agit surtout d'échanger avec Me Lydia DAVID-DULUC, nouvelle Directrice des Relations Sociales, ... bonjour la transparence !

Lors des prochaines réunions, nous porterons notamment les sujets suivants : l'emploi, la rémunération et ce qui touche à leurs évolutions/revalorisations ; les congés et absences ; l'aménagement de certains accords et dispositions ; la fin de carrière ; l'égalité professionnelle ; les conditions de travail et leurs améliorations, etc....

Prochaine réunion NAO, le **29 janvier 2013** à Limoges. **N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques...**



Vos représentants SPBA/CGT, vous souhaitent
et vous adressent leurs

